



L'ÉQUIPE RÉGIONALE DE FOUILLE

À la suite de l'appel à candidatures concernant la constitution de l'équipe régionale de fouille, diffusé le 20 janvier 2025, **FO Justice PACA-Corse** vous présente les modalités de candidature et de fonctionnement de cette initiative.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- L'équipe sera constituée d'un vivier de 30 à 40 agents, répartis sur l'ensemble des établissements de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Marseille.
- Chaque établissement aura la possibilité de proposer entre 3 à 4 agents au maximum.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Les candidatures doivent être adressées à la DISP par la voie hiérarchique, accompagnées de l'avis du chef d'établissement.
- Après cette procédure, les candidatures seront examinées et les agents retenus seront invités à un entretien individuel pour évaluer leurs motivations.



FORMATION ET MOBILISATION

- Les personnels sélectionnés bénéficieront d'une formation spécifique liée à leurs nouvelles fonctions.
- L'équipe régionale de fouille sera mobilisable pour des fouilles organisées dans des délais très courts.

DÉPLACEMENTS ET COMPTABILISATION DES HEURES

- Les déplacements pour ces missions seront effectués en privilégiant le véhicule administratif.
- La comptabilisation des heures sera calculée sur la période entre le départ et le retour de l'agent sur sa résidence administrative.

FO Justice PACA-Corse encourage les agents intéressés à se manifester et à suivre le processus de candidature.

Pour **FO Justice PACA-Corse**, c'est une occasion pour les agents de participer activement à des missions de sécurité sur notre région, tout en développant de nouvelles compétences.

FO Justice PACA-Corse salue cette initiative proposée par le directeur interrégional adjoint, alignée sur les propositions nationales **FO Justice**, et espère une mise en place rapide pour répondre aux attentes des agents des différents établissements et multiplier les fouilles sectorielles.

DES PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES SERONT APPORTÉES PAR LA DISP

UISP **FO Justice PACA-Corse** – le 1^{er} février 2025

